

nage et le soin d'en gouverner toutes les affaires. Saint-Sulpice, de son côté, propriétaire du terrain et des constructions, leur céda sous clause expresse d'y continuer l'œuvre commencée. Enfin les fondateurs et les protecteurs de l'œuvre, tout en lui continuant leur concours et leur aide, s'effacèrent avec une discrétion qui témoigne de leur esprit d'abnégation et de dévouement.

Ainsi, après des fluctuations diverses et parfois alarmantes, la modeste institution de la rue Dorchester se fixa d'une manière stable dans la rue Laganchetière, grâce au Séminaire, et, sans cesser d'être sous les auspices de la Société Saint-Vincent de Paul, passa définitivement entre les mains des Frères de Saint-Gabriel, qui en ont aujourd'hui exclusivement la direction, l'administration et la responsabilité.

Quelques mois après, le sympathique Frère Jean était rappelé en France pour raison de santé et le cher frère Enphrone, qui avait fait ces preuves dans l'organisation et la conduite des œuvres de jeunesse, fut appelé à le remplacer. Il prit la direction du Patronage le 4 janvier 1895. S'inspirant des traditions établies, il créa de concert avec le Conseil Particulier de la Société Saint-Vincent-de-Paul, un Comité Protecteur du Patronage dont les membres furent choisis intentionnellement au sein des conférences des différents quartiers de la ville, afin de leur donner un représentant dans le conseil de l'œuvre, et je puis m'exprimer ainsi. Ce comité se compose actuellement de six membres :

MM. L. Gariépy, président ; L. E. Desmarais, Ach. Labine, P. Garon, F. X. Chadillon, J. Cadieux.

Sans s'ingérer dans l'administration intérieure de la maison, ni assumer aucune responsabilité, les membres du Comité Pro-